



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél : 01 58 39 30 20 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Note n° 56 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Réunion du groupe des neuf

Les neuf organisations de retraité-e-s, réunies jeudi 18 avril 2019 dans les locaux de Solidaires, ont tiré le (bon) bilan des manifestations du jeudi 11 avril et précisé les suites des actions.

Bilan des mobilisations du 11 avril

Le record du 15 mars 2018 n'est pas atteint, mais la journée du 11 avril, la 7^e sous le règne Macron, a été supérieure aux dernières de 2018 et de janvier 2019 : 161 actions annoncées, 64 000 manifestant-e-s recensés alors qu'il manque encore les remontées de ½ des actions. L'unité des neuf parvient à mobiliser audelà de ses rangs. Sauf une exception, la présence fréquente de Gilets Jaunes a été appréciée.

Nous avons subi la loi anti-manifestant-e-s: parcours modifié sans concertation pour la première fois à Paris, tentative d'interdiction du centre-ville à Avignon, interdiction (ensuite assouplie) de passer par des ronds-points en Dordogne.

Suite des actions au cours des prochaines semaines

La carte pétition est très bien accueillie, les retraité-e-s ont besoin de s'exprimer. Le 20 juin, des délégations départementales apporteront ces cartes pour les remettre à l'Élysée (rassemblement au Rond-Point des Champs Élysées, renforcé par les parisien-ne-s). Auparavant, elles auront échangé, confronté leurs actions dans une bourse du travail parisienne. Des départements loin de Paris préparent une mobilisation locale.

La lettre aux maires: la demande de vote d'une motion de soutien aux revendications des retraité-e-s par les conseils municipaux continue. Elle sera appuyée par une demande de rencontre à l'association des maires de France.

Un tract national appuiera la signature de la carte pétition, argumentera notamment sur le refus d'un seuil pour avoir droit à une légitime revalorisation.

« Réponses » de Macron au Grand Débat National

Les « fuites » font état d'une indexation sur l'inflation des pensions en dessous de 2 000 € par mois. Le Président recule, cède ainsi en partie à nos revendications, mais le compte n'y est pas. Les neuf réagiront très rapidement dès l'annonce officielle des mesures, contesteront l'existence d'un seuil divisant les retraitée-s, rappelleront notre exigence d'une indexation de toutes les pensions sur l'évolution des salaires, la suppression de l'augmentation de la CSG pour toutes les pensions et le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2014.



M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ELYSEE
55, RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORE
75008 PARIS

Le 27 avril 2019

Quels moyens d'action des retraité-e-s?

Les équipes départementales prennent des initiatives innovatrices : tables sur les marchés, stand dans le forum semaine bleue, blocage populaire du vieux port à Marseille, occupation d'une place sonorisée pour discuter et faire signer la carte pétition, envoi médiatisé à E. Macron d'une « bouteille à la mer », changement de plaques de rues, série de réunions publiques sur les retraites ou/et la réforme en cours, etc.

Les équipes départementales sont invitées à faire remonter leurs initiatives et leurs propositions éventuelles. Les neuf en débattront et les feront connaître.

La loi « Dépendance »

La loi reprendra-t-elle le rapport Libault dont les principes reposent sur un financement par la Sécurité sociale, mais sans préciser le niveau, écartent la complémentaire obligatoire, ce qui n'interdit pas une assurance volontaire. Des sujets méritent une réflexion entre nous, comme la fusion des tarifs soins et dépendance. Les neuf décident de s'exprimer dès que sera connue la liste des mesures retenues.

Madame Buzyn a mis en place un groupe de travail pour le personnel à domicile et en établissement, sans nos organisations, en opposition avec ses promesses, sur un parcours de formation, de promotion, de reconversion et de prévention, car c'est le secteur le plus touché par les accidents de travail. Les neuf décident d'un courrier à madame Buzyn sur la concertation, puisqu'elle a mis en place un groupe de réflexion sans nous.

Réflexion sur la santé des retraité-e-s

Les neuf organisations étendent le champ de leurs réflexions. Elles ont déjà travaillé ensemble sur la gériatrie et, à partir de là, sur la situation des hôpitaux. Elles décident réfléchir sur la santé des personnes retraitées qui dépend, notamment, des conditions de travail qu'elles ont pu avoir en activité. Une réflexion sur la santé des personnes retraitées devrait amener à une réflexion sur la santé des personnes au travail, ce qui nous rapprocherait des « actifs ».

Prochaine réunion : 29 mai à 9 h 30 à la FGR-FP

Actifs retraité-e-s, même combat

Les représentants des organisations nationales de retraités (UCR-CGT, UCR-FO, UNIR CFE/CGC, Solidaires, FSU-Retraités, FGR-FP, E&S-UNRPA, LSR) et ceux des organisations syndicales du secteur de l'aide aux personnes âgées - SAPA (CGT, FO, SUD-Solidaires, CFE/CGC, UNSA-Santé sociaux, FAFPH, UFAS, SNU-TER-FSU) et l'AD-PA, se sont rencontrés le 18 avril 2019 au siège de Solidaires.

Ils ont confronté leurs analyses quant à la situation alarmante du secteur, des salariés et des personnes âgées, à cause du manque de moyens et de personnel. Les prix payés par les personnes âgées et leurs familles explosent. Les professionnels du secteur dénoncent un taux d'accidents du travail supérieur à celui du Bâtiment/Travaux Publics, et l'absence totale de reconnaissance salariale.

Les professionnels et les retraité-e-s revendiquent l'application d'un salarié par résident en établissement et dans l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile ; une revalorisation salariale des métiers, avec un personnel bien formé ; l'amélioration des moyens aussi bien pour l'aide à domicile qu'en établissement ; 40 000 embauches dès 2019 (20 000 en établissements et 20 000 à domicile) afin d'amorcer l'amélioration de la situation des personnes âgées accompagnées ; des négociations urgentes pour parvenir à cet objectif avant la fin de l'année.

A défaut, ils appelleront à une mobilisation générale des personnels avec le soutien et la participation des retraités.

L'espérance de vie augmente moins vite

Dans les pays occidentaux, l'espérance de vie augmentait de trois mois par an ces dernières décennies, ce n'est plus le cas. En France, ces deux dernières années, l'augmentation n'a été que de 0,1 an pour atteindre 85,4 ans chez les femmes et 79,5 ans chez les hommes.

Le dernier bulletin d'information scientifique de l'INED évoque deux causes : conjoncturelles comme les récentes épidémies de grippe saisonnière meurtrières pour une population vieillissante et vulnérable ; le ralentissement des progrès médiaux, notamment la réduction de la mortalité vasculaire. Le tabagisme accru des femmes a stoppé la baisse du nombre de cancers mortels. L'espérance de vie n'augmenterait à nouveau qu'en cas de progrès dans la lutte les maladies neurodégénératives, dans des innovations médicales et sociales. Quant à l'indicateur de l'espérance de vie en bonne santé », il stagne depuis dix ans.

Pour en savoir plus: https://www.ined.fr/fichier/s-rubri-que/28977/564.esperance.vie.france.2019.3.fr.pdf

Pour retrouver toutes les expressions de l'UNIRS :

https://solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofession-nelle-des-retraite-es-solidaires

et les notes UNIRS : https://solidaires.org/-Bulletin-UNIRS-

Réseau syndical international de solidarité et de luttes

En présence de l''UNIRS Solidaires, la première **réunion internationale des retraité-e-s** organisée par ce réseau, les 26 et 27 mars, a élaboré et adopté :

- Un texte situant le contexte de notre action, notre démarche syndicale, des objectifs revendicatifs. Il a vocation à être discuté, modifié, enrichi, par chacune de nos organisations.
- Une motion de soutien aux journées de manifestations des retraité-e-s le 11 avril en France et le 13 avril dans l'Etat espagnol. Le 11 avril, le soutien a pris la forme d'un rassemblement à Rome devant l'ambassade de France.
- Une motion de soutien aux travailleurs et travailleuses du Brésil menacés d'une remise en cause du droit à la retraite.
- Un plan de travail, basé sur la continuité et l'élargissement de nos échanges, pour les mois à venir.

Toutes les décisions et textes figurent sur le site du réseau : http://www.laboursolidarity.org/Secteur-Retraite-es-du-Reseau

La prochaine réunion se tiendra les 15 et 16 novembre, à Paris.

Retraité-e propriétaire

Les Cahier de la CNAV n° 12 « Propriétaire de son logement pour la retraite. Cadre de vie, stratégie résidentielle et transmission » indique que, fin 2013, 3 ménages sur 4 de plus de 65 ans sont propriétaires de leur résidence principale.

Son enquête montre les questions que se posent les personnes âgées de 55 à 74 ans : Comment entretenir et adapter le logement une fois à la retraite ? Faut-il rester dans le même logement ou déménager dans un logement plus adapté pour la vieillesse ? Quelle place accorder à la transmission du patrimoine immobilier résidentiel ?

Le cahier rend compte de la place centrale des dynamiques d'accession à la propriété pour l'accumulation d'un capital au moment de la retraite. Les travaux que les propriétaires effectuent, au fur et à mesure, dans leur logement visent à maintenir leur capital et prolonger autant que possible la vie à domicile mais pas toujours pour y rester ad vitam aeternam. Leur propre vieillissement interroge les propriétaires sur leur avenir dans le logement davantage que sur le devenir du logement lui-même.

Pour en savoir plus: https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/les-cahiers-de-la-cnav-n-12-mars-2019.html